

pluxee

**Pour un cadeau
au choix**





✖ Pourquoi opter pour le Pluxee Cadeau ?

Le chèque cadeau de Pluxee est le moyen idéal de remercier, motiver ou récompenser vos collaborateurs. Grâce au Pluxee Cadeau, ils choisissent eux-mêmes le cadeau qu'ils aimeraient recevoir.

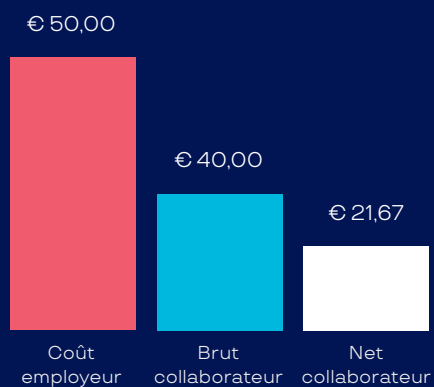
Un chargement aisé sur la Pluxee Card

Montrez à vos collaborateurs que vous les appréciez en leur offrant un chèque cadeau. 100 % déductible, exonéré de cotisations sociales¹ et cumulable avec d'autres avantages extralégaux, Pluxee Cadeau est la solution idéale pour choyer à la fois vos collaborateurs et vos clients².

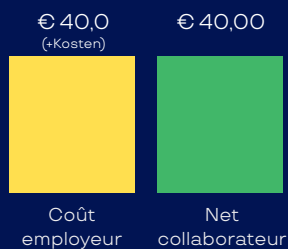
Du 100 % net pour vos collaborateurs, mais aussi fiscalement très intéressant pour vous !



Pour vos collaborateurs si offert en salaire



Pour vos collaborateurs si offert en Pluxee Cadeau



100 % net pour vos collaborateurs



Jusqu'à **57%** d'économie pour l'employeur

¹ Sous réserve du respect des exigences légales (cf. « Que dit la loi ? »)

² Jusqu'à 125 € par an pour les relations d'affaires



Que dit la loi ?

L'avantage fiscal du Pluxee Cadeau dépend de l'occasion et du bénéficiaire. Il est exonéré de cotisations sociales (A.R. 13.07.2007 et A.R. 06.07.2018). Il augmente également le pouvoir d'achat de vos collaborateurs.

	Montant maximum annuel (TVAC) par type d'occasion et par travailleur	Déductibilité	Exonéré de cotisations ONSS	Non imposable pour le bénéficiaire
Pour vos collaborateurs, à quelle occasion ?				
Fêtes de fin d'année (Saint-Nicolas, Noël, Nouvel An)	€ 40 + € 40 par enfant à charge	100 %	✓	✓
Distinction honorifique	€ 120	100 %	✓	✓
Départ à la retraite	40 € par année de service, min. 120 € et max. 1.000 €	100 %	✓	✓
Mariage ou déclaration de cohabitation légale	€ 245	100 %	✓	✓
Ancienneté de 25 ans / Ancienneté de 35 ans	1x le salaire mensuel brut / 2x le salaire mensuel brut	/	✓	✓
Événement exceptionnel, par ex. l'anniversaire de l'entreprise	Montant limité ³	/	✓	✓

Pour les cadeaux d'affaires		
Plus de 250 € par an et par bénéficiaire	Fiche fiscale requise (281.50)	Déductibilité à 100 %
Moins de 250 € par an et par bénéficiaire	Pas de fiche fiscale requise	Déductibilité à 50 %

³ 50 € conformément à la circulaire Ci.RH.242/554.090 (AFER 28/2002) du 16.12.2002

Pluxee Cadeau sur la Pluxee Card c'est :



Valable dans un vaste réseau très varié

Grâce au Pluxee Cadeau, vous garanzissez à vos collaborateurs l'accès à un vaste réseau de plus de 13.000 points d'acceptation en Belgique. Il peut également être dépensé en ligne, et le réseau ne cesse de s'étendre !



Une seule carte pour tous les chèques électroniques

Les Pluxee Lunch et Pluxee Eco peuvent aussi être chargés sur la Pluxee Card.



Le solde consultable à tout moment

Vos collaborateurs peuvent consulter leur solde disponible quand ils le souhaitent sur le site pluxee.be ou via l'appl Pluxee. Ils trouveront également d'avantage d'informations sur l'écran du terminal de paiement et sur le ticket de caisse. Vos collaborateurs sont également prévenus lorsque les chèques sont chargés sur leur carte. Ils peuvent choisir de recevoir cette information par e-mail ou par sms. L'application offre aussi un aperçu des versements et des dépenses.



Toujours plus de sécurité

La Pluxee Card est protégée par un code secret unique que vos collaborateurs peuvent personnaliser. En cas de vol ou de perte de la carte, l'argent n'est pas perdu. Un simple appel à Card Stop entraîne le blocage de la Pluxee Card et son remplacement automatique par une nouvelle carte. Tout risque d'utilisation frauduleuse est ainsi évité.



Toujours plus proche de vos collaborateurs grâce à Pluxee

Pluxee reste en contact permanent avec tous vos collaborateurs et fait de leur pouvoir d'achat sa priorité. Nous les tenons au courant via différents canaux digitaux : site Internet, newsletter mensuelle, application mobile, Facebook, Instagram, etc. Vos collaborateurs reçoivent de nombreux bons conseils pour dépenser leurs Pluxee Cadeau, ainsi que des réductions et des infos intéressantes.

Un vaste réseau de points d'acceptation



Des parcs d'attractions les plus sympas aux plus grandes chaînes de supermarchés, vos collaborateurs seront comblés avec Pluxee Cadeau.

Mode & Accessoires



... et plus

Télécom & Électro



... et plus

Famille & Loisirs



... et plus

Divers



... et plus

Voyages & Horeca



... et plus

Grande distribution



... et plus

Découvrez tous les points d'acceptation via notre moteur de recherche sur pluxee.be



✖ Pluxee dans le monde



75 millions
de consommateurs/jour



80
pays



425 000
collaborateurs



19^e
employeur dans le monde

pluxee

**Votre conseiller
Pluxee est à
votre service :**

+32 (0)2 547 55 05

www.pluxee.be